Le Courrier du Loiret, 6 février 2020

Communauté de communes

Une page se tourne dans le Pithiverais

Jean-Claude Bouvard a présenté, pour la dernière fois, ses vœux en tant que président de la communauté de communes du Pithiverais. Il se retire de la vie politique après 49 ans de mandat.

La fin d'une époque. Une page qui se tourne. Ce n'est pas sans émotion que Jean-Claude Bouvard a prononcé ses derniers vœux en tant que président de la communauté de communes du Pithiverais (CCDP), vendredi 31 janvier, à la salle culturelle de Sermaises. « Permettez-moi de vous dire à quel point j'ai aimé les fonctions exigeantes mais ô combien passionnantes qui ont été les miennes », a déclaré le président. Convivialité et intérêt général, tels sont les deux grands principes qu'il a évoqués.

« Je vois en Jean-Claude un symbole, un maire profondément attaché à son village mais en même temps à la communauté de communes, à l'union de communes, ce n'est pas contradictoire, c'est complémentaire », a exprimé le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur.

Jean-Claude Bouvard a reçu la médaille du Département et celle du Sénat. Il est accompagné ici de Monique Bévière, présidente du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, des deux sénateurs, Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury, et de Marc Gaudet.

« Jean-Claude, c'est un peu mon grand frère », a lancé, quand à lui, Marc Gaudet, président du conseil départemental. L'ancien maire d'Ascoux a alors retracé le parcours politique de Jean-Claude Bouvard, de sa première élection au conseil municipal de Sébouville en 1971 à la fusion des communautés de communes en 2017. « Grâce à ton engagement, le Pithiverais s'est transformé », a lancé Marc Gaudet. Il a aussi énuméré les nombreuses autres fonctions du président comme son poste de trésorier de l'Association des maires du Loiret ou encore d'administrateur du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Mais la vie de Jean-Claude Bouvard ne se résume pas à son engagement pour le territoire, même si tous ont reconnu son dévouement. Il a aussi des passions comme la chasse ou, dans un autre registre, la danse.

Pragmatique, déterminé, avec des valeurs humaines de convivialité, d'empathie, voici quelques exemples de qualités attribuées à ce président. « La CCDP est sur de bons rails, tu nous laisses un bel héritage. On gardera un œil sur cette communauté de communes que tu as vu naître et que tu as fait grandir », a conclu Marc Gaudet.

« Les liens que nous avons tissés resteront, quoi qu'il arrive, indéfectibles », a déclaré Jean-Claude Bouvard, avant de conclure : « Gardons les yeux grands ouverts sur les formidables défis qui nous attendent comme la promesse d'autant de satisfactions ».

CAMILLE COELHO

EN QUELQUES DATES.

1971 : Jean-Claude Bouvard a été élu au conseil municipal de Sébouville. Il avait alors 26 ans. Son père Roger Bouvard, était le maire.

1973 : il est élu maire délégué de Guigneville-Sébouville après la fusion des communes.

1983 : âgé de 39 ans, il devient maire de Guigneville.

1994 : la communauté de communes de Beauce et du Gâtinais est créée. Elle est présidée par Paul Masson.

2001 : Jean-Claude Bouvard devient président de la CCBG.

La première communauté de communes du Loiret

« Je me souviendrai toujours de ce jour de 1992. Cela s'est passé dans la bibliothèque du Sénat », raconte le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, qui était à l'époque secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales. Il venait de présenter la loi créant les communautés de communes devant les sénateurs. « J'ai ensuite eu un dialogue avec quelqu'un d'éminent qui était Paul Masson. Il m'a dit : "Je n'ai pas voté cette loi mais elle n'est pas mauvaise finalement. Et je vous le dis, nous allons créer la première communauté de communes du Loiret". Et c'est vrai, elle a été la première », se souvient Jean-Pierre Sueur. « Finalement, vous avez montré le chemin, ici, dans le Pithiverais », conclut le sénateur.

Phoca PDF